

MODELO DE TAREAS DEL EXAMEN DE ACREDITACIÓN LINGÜÍSTICA SERVICIO CENTRAL DE IDIOMAS.

NIVEL B2 (MODELO CERTACLES)

LIRE

INSCRIPTION À PARIS 8

(1 058 mots)

Voici les instructions pour vous inscrire à l'Université Paris 8. Lisez-les attentivement et ensuite réalisez l'exercice proposé

Vous préparez ou vous avez obtenu un baccalauréat français

Si vous êtes :

- un futur titulaire du baccalauréat français 2013 (y compris obtenu à l'étranger) ayant moins de 26 ans au 31/12/2013
- un élève de terminale ayant plus de 26 ans au 31/12/2013 inscrit dans un établissement français
- titulaire du baccalauréat français antérieur à 2013 et que vous n'avez JAMAIS été inscrit en université ou en IUT

Vous devez suivre les démarches d'orientation active et d'admission post-bac décrites ci-après.

Si vous êtes :

- un futur titulaire du baccalauréat français 2014 (obtenu en France) ayant plus de 26 ans au 31/12/2013 et que vous n'êtes pas inscrits en terminale dans un établissement français

Vous devez procéder à l'admission par Internet. Pour en savoir plus rendez-vous sur : <http://www.univ-paris8.fr/Vous-preparez-ou-vous-avez-obtenu.358>

L'orientation active à l'université Paris 8

Vous devez OBLIGATOIREMENT vous connecter sur le site www.admission-postbac.fr entre le 20 janvier et le 20 mars 2014 pour procéder à la saisie de vos vœux universitaires. Lors de cette saisie vous pouvez bénéficier du dispositif d'orientation active mis en place par notre université pour vous permettre de choisir votre formation en toute connaissance de cause.

Pour l'université Paris 8, la procédure d'orientation active s'inscrit dans les actions d'aide à la réussite et les dispositifs d'accueil, d'information et d'orientation déjà en vigueur dans notre université (salons, forums, information dans les lycées, journées portes ouvertes, mini-stages de découverte de l'université...) et non comme une modalité de sélection.

L'orientation active

Pourquoi ?

Les disciplines enseignées à l'université ne sont pas celles que vous connaissez. Pour mettre toutes les chances de votre côté et réussir votre licence il faut que vous puissiez choisir votre orientation en toute connaissance de cause.

L'objectif du dispositif Orientation active est donc de vous apporter une aide et de vous éclairer sur la bonne adéquation entre votre baccalauréat, le diplôme que vous souhaitez préparer à Paris 8 et votre projet personnel et professionnel.

Comment ?

Lors de la saisie de vos vœux vous devez solliciter un conseil d'orientation via l'application www.admission-postbac.fr pour chaque formation souhaitée à Paris 8 (sauf pour la licence Cinéma qui ne participe pas au dispositif d'Orientation active).

Et après ?

Après l'examen de votre dossier, qui pourra être complété par un entretien avec l'équipe enseignante de la licence qui vous intéresse, vous recevrez une recommandation sur votre orientation.

Quel que soit l'avis, vous restez libre de maintenir ou de modifier vos vœux.

L'admission post-bac

Vous devez saisir vos vœux sur www.admission-postbac.fr entre le 20 janvier et le 20 mars 2014

Inscription post -bac 2014

Procédure :

1. Du 20 janvier au 20 mars 2014

Constitution du dossier électronique et saisie des vœux. Vous avez la possibilité de formuler jusqu'à 36 vœux dont 12

vœux maximum par type de formation (Licence, DUT, BTS...)

Chaque vœu saisi doit être classé parmi votre liste ordonnée de vœux, par ordre de préférence.

Attention : Vous devez formuler au moins un vœu de Licence dans une université de votre académie (celle de l'obtention du baccalauréat), même si vous pouvez ensuite le classer à votre gré. A défaut, tous vos vœux de préinscription en université en Ile-de-France seront bloqués.

2. Au plus tard le 2 avril 2014

Impression des fiches de candidature pour chaque formation sélective demandée (BTS, IUT, CPGE, Ecoles...).

Envoi des dossiers de candidature pour les filières sélectives (un dossier par formation demandée comportant obligatoirement la fiche de candidature correspondante ainsi que l'ensemble des documents exigés par la formation sollicitée).

Attention : La candidature en 1^{re} année de licence Information et communication de l'Université Paris 8 ne nécessite pas l'envoi d'un dossier papier ; « dossier électronique » à remplir en ligne lors de la saisie du vœu sur www.admission-postbac.fr

3. Entre le 7 et le 9 mai 2014

Vérification de la bonne réception des dossiers par les établissements destinataires en consultant la rubrique « candidatures » de votre espace personnel APB.

4. Jusqu'au 31 mai 2014

Possibilité de modifier l'ordre de classement de la liste de vos vœux. Passée cette date, votre liste devient définitive et ne peut plus être modifiée.

Attention : Si une formation n'est pas classée dans votre liste de vœux, elle ne pourra jamais vous être proposée. Même si vous ne formulez qu'un seul vœu, vous devez le classer pour qu'il soit pris en compte.

5. A partir du 1 juin 2014

Connexion à votre espace personnel APB pour connaître les résultats ; 3 phases de propositions d'admission :

1^{re} phase : du jeudi 12 juin 14h au mardi 17 juin 14h

2^e phase : du jeudi 26 juin 14h au mardi 01 juillet 14h

3^e phase : du lundi 14 juillet 14h au samedi 19 juillet 14h

Attention : Pour chaque phase de proposition d'admission, vous devez impérativement répondre au plus tard le jour fixé avant 14h.

En cas de non réponse à une proposition dans les délais impartis, vous êtes considéré comme « candidat démissionnaire » ; tous vos vœux sont annulés.

Dès lors qu'une proposition d'admission vous est faite, les vœux de rang inférieur sont annulés. Vous ne pouvez plus y prétendre

6. Juillet 2014 (dates à définir)

Après avoir répondu « Oui définitif » à une proposition pour l'une des filières de l'université Paris 8, vous pourrez entamer les démarches pour vous inscrire administrativement. Vous pourrez télécharger ici la procédure à suivre à partir du mois de juin 2013.

7. Du 27 juin au 15 septembre 2014

Ouverture de la procédure complémentaire, si vous n'avez obtenu aucune proposition ou si vous n'avez pas participé à la procédure normale (aucune formulation de vœu entre le 20 janvier et le 20 mars 2014).

Attention aux conditions d'admission particulières pour certaines formations :

Licence 1^{re} année information et communication (informations sur www.admission-postbac.fr)

IUT de Montreuil (informations sur www.iut.univ-paris8.fr)

IUT de Tremblay (informations sur www.iu2t.univ-paris8.fr)

Les licences de l'université Paris 8

Vous trouverez sur ce site Internet (rubrique "formations" puis "diplômes") la liste des licences de notre université, et nous vous invitons à consulter leurs contenus car ceux-ci sont différents d'une université à l'autre, même si l'intitulé est identique.

Cette procédure concerne votre inscription administrative qui s'achèvera par la délivrance de la carte d'étudiant(e) par le bureau des inscriptions (Bât. G - RDC). Pour procéder à votre inscription PEDAGOGIQUE, vous devrez contacter le secrétariat de la licence (LI) que vous intégrerez.

Contacts et horaires : www.univ-paris8.fr/Horaires.2274

Lisez le texte et indiquez si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses. Vous devrez justifier toutes vos réponses en écrivant les cinq premiers mots de la phrase où se trouve votre justification. Vous avez un exemple de réponse (0) au début de l'exercice.

		Vrai	Faux
0	<p><i>Si j'ai 23 ans et j'ai obtenu mon bac français à Berlin en 2012, je peux procéder à m'inscrire par internet à l'université Paris 8.</i></p> <p>→ Il faut suivre des démarches ...</p>		X
1	<p>Le choix de ma candidature dépendra-t-il des résultats de ma procédure d'orientation.</p> <p>→</p>		
2	<p>Tout vœu à Paris 8 doit être accompagné d'une demande d'orientation.</p> <p>→</p>		
3	<p>Après avoir reçu le conseil des orientateurs, il est possible de changer mon choix.</p> <p>→</p>		
4	<p>Mon premier vœu doit correspondre à l'Académie où j'ai obtenu mon bac.</p> <p>→</p>		
5	<p>Il faut présenter un dossier de candidature pour chaque filière choisie.</p> <p>→</p>		
6	<p>À partir de la fin du mois de Mai 2014, il est impossible de changer l'ordre de mes préférences d'études.</p> <p>→</p>		
7	<p>L'Université admettra ma candidature même si je ne répons pas à leur proposition d'admission.</p> <p>→</p>		
8	<p>Si en juin 2014 je n'ai pas encore formulé mes vœux, j'ai encore la possibilité d'être admis à Paris 8.</p> <p>→</p>		
9	<p>Une fois que j'ai fait l'inscription administrative, je dois me rendre au Secrétariat de la licence que j'ai choisie.</p> <p>→</p>		

ÉCOUTER

ÉTUDIANTS : LES BONS PLANS POUR TROUVER UN LOGEMENT

(4 :47)

Vous allez entendre deux fois une émission radio. Sophie de Tarlé, journaliste à L'Étudiant, vous donne ses conseils pour trouver un bon logement pour la rentrée universitaire.

Pour écouter le document sonore cliquez [ici](#)

Tout d'abord, lisez les questions attentivement (3 minutes).

Ensuite, vous allez entendre le texte une première fois et vous aurez 5 minutes pour répondre aux questions. Vous devez employer un nombre réduit de mots.

Après, vous allez entendre le texte une deuxième fois et vous aurez 5 minutes pour vérifier ou compléter vos réponses. **Vous avez un exemple de réponse (0) au début de l'exercice.**

0	Quel jour de la semaine a lieu l'émission de radio ? - Les mercredis
1	Indiquez les différents types de logement proposés dans l'émission : - - - - - - -
2	Indiquez 2 pièces du dossier à préparer à l'heure de signer le bail de location - -
3	Indiquez les deux manières proposées dans l'émission pour financer le logement - -

ÉCRIRE:

Vous faites partie d'un blog étudiant et on vous demande d'écrire une entrée de 180 à 200 mots sur les avantages ou les inconvénients de vivre dans un petit village. Vous devez parler du transport, débit internet, activités culturelles, commerce, sorties... Si c'est le cas, vous pouvez parler de vos propres expériences. Argumentez bien votre texte

PARLER :

Voici quelques données sur les français et les loisirs

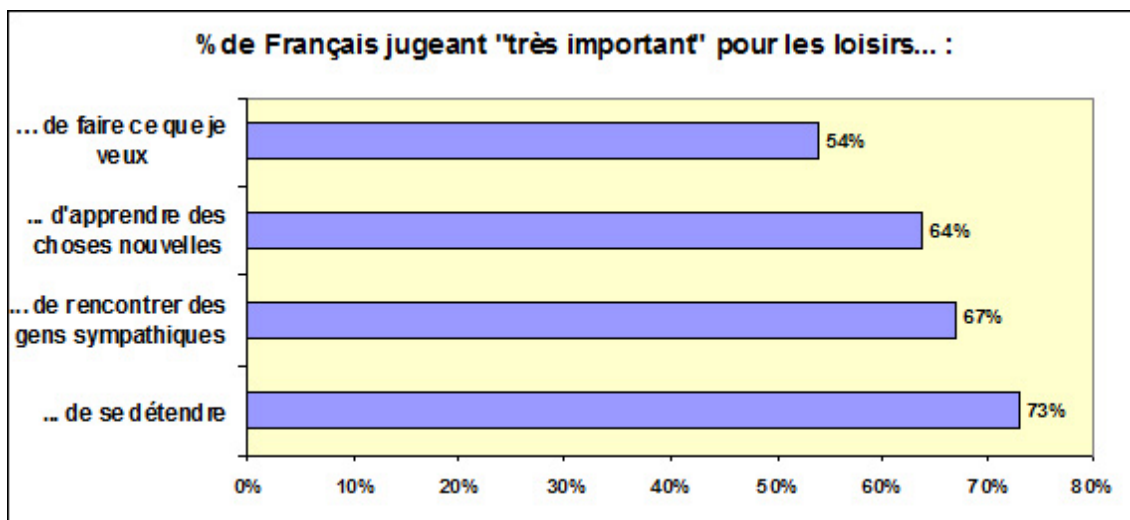
Commentez ces chiffres. Vous avez 3 minutes pour préparer votre réponse

LES FRANÇAIS ET LES LOISIRS

Interviewer : « Je vais vous présenter quelques aspects des loisirs que les gens jugent importants. Nous entendons par loisir le temps qui n'est pas passé dans un travail rémunéré ou dans le travail à la maison.

À votre avis, est-ce important ou pas de ... »

(<http://www.valeurs-france.fr/>)



Après, l'interviewer pourra vous poser quelques questions du type :

Vous sentez-vous représenté par ces chiffres ?

Quels sont vos loisirs préférés ?

Quand et avec quelle fréquence pratiquez-vous vos loisirs ?

Vos loisirs ont-ils changé avec le temps ?

Pensez-vous que les enfants ont assez de temps pour pratiquer leurs loisirs de nos jours ?

Le rythme de travail actuel favorise-t-il la pratique de loisirs ?